

ISSN 2414-2565

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**



N°06 Décembre 2021

CAHIERS DU GReMS

**Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique**

N°06 décembre 2021

Cahiers du GReMS

Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique

Université Marien Ngouabi

Faculté des Lettres, Arts et des Sciences humaines

BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

Directeur de publication : Édouard Ngamountsika, Professeur Titulaire

Rédacteur en chef : Etienne Bellarmin Iloki, MC, *Chef de parcours de Langue et Littérature françaises*

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Frey Claude, Université Paris III, Pr Ndongo-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ngassaki Basile Marius, Université Marien Ngouabi, Pr Moussa Daff, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Noumssi Gérard, Université de Yaoundé I, Université de Bouaké, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Elongo Arsène, Marc Cheymol, Fernand Otsiema Guellely, Lionnel Kindziala - Kindziala, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukoukou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjola Régine.

Couverture : Sculpture en bronze de Rémy Mongo-Etsion

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN 2414-2565

Avis aux auteurs

Feuille de styles

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

SOMMAIRE**MPANDI OLETA Lucrès Destin et MBANGA Anatole**

Néologisme et subjectivation du discours dans la presse écrite congolaise.....9

TRAORÉ SidikiLes discordances temporelles dans la prose burkinabè écrite :
cas de la nouvelle « lune de miel » de William Aristide Nassidia Combary.....23**DAKOURY Koudou David et ASSEKA Tchoman François**Le langage verbal dans *Fin de partie* de Samuel Beckett :
dynamisme et manifestations..... 35**ITOUA Joseph et LONI Eric**L'importance du matériel didactique dans
l'enseignement/apprentissage de l'histoire.....47**MABIALA MANTSELE-MOUANDA Fredoni et Edouard NGAMOUNSIKA**

Analyse du complément d'objet indirect en contexte scolaire congolais 55

NTONDELE ORCI GRACE et NDONGO IBARA YVON-PIERREA cross linguistic variation between kisuundi kya Mayama (K.K.M)
and kikoongo kya nseke (K.K.N).....67**KOUASSI Kouakou Roland et KEI Joachim**Procédés d'énumération et esthétique satirique
dans *D'Éclairs et de foudres* de Jean-Marie Adiaffi 83**Latte Jacques SYMPHOR***Zakwato pour que ma terre ne dorme plus jamais* d'Azo Vauguy :
une écriture poétique de l'hybridation.....97**AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne**L'intercompréhension entre l'Abidji et l'Akye : pour une didactique des langues à
travers l'adjectif.....109**GOGBEU Mamadou**Les techniques narratives dans « *Les nouveaux contes d'Amadou Koumba* »
de Birago Diop : types et fonctions.....119**KOUASSI Pri Michel**Le démonstratif, facteur d'énonciation historique et /ou discursive
dans *D'Éclairs et de foudres* de Jean-Marie ADIAFFI 131**MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**

Les surnoms à Mouilla : Étude de sociolinguistique urbaine.....139

Varia**EKONDI Fulbert,**

Les problèmes de la notation en lecture en classe de cm2 dans la circonscription
scolaire de Ouenzé 1 Brazzaville.....151

MBELE Jean Didier

La représentation sociale et cognitive des enseignants bénévoles chez les parents
d'élèves de Brazzaville.....167

Thèses et mémoires de Master soutenus en 2021.....179

L'IMPORTANCE DU MATÉRIEL DIDACTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'HISTOIRE

Joseph ITOUA et Eric LONI

Université Marien Ngouabi

itouajoseph@hotmail.com

Résumé : Cet article met l'accent sur l'utilité du matériel didactique dans l'enseignement/apprentissage. Il a abordé tous les aspects relatifs au matériel didactique : définition, typologie, rôle et importance. L'intérêt et l'originalité de cette réflexion reposent sur le fait qu'il a mis un accent particulier sur le choix et le bon usage du matériel didactique qui représentent des gages d'efficacité pédagogique.

Mots-clés : Matériel didactique-Enseignement/apprentissage-Actepédagogique-Enseignant-Apptrenant.

Summary: This article emphasizes the usefulness of teaching materials in teaching / learning. He tackled all the aspects relating to the teaching material: definition, typology, role and importance. The interest and originality of this reflection are based on the fact that it placed particular emphasis on the choice and proper use of teaching materials, which represent guarantees of teaching efficiency.

Keywords: Didactic Material-Teaching / learning-educational act-Teacher-Learner.

Introduction

Aujourd'hui, le matériel didactique a pris une place capitale dans le système éducatif congolais. Les enseignants et les apprenants disposent de toute une variété de matériels didactiques. Leur utilisation est un enjeu majeur (essentiel) de notre époque. De plus, l'une des ambitions des programmes scolaires congolais est de préparer à utiliser et à comprendre ces matériaux didactiques en développant un sens critique. Or, le domaine de l'enseignement du Congo par l'utilisation du matériel didactique est particulièrement pauvre.

Toute la problématique de cette étude peut être résumée par la question principale suivante : qu'est-ce que le matériel didactique ? A cette question principale, nous pouvons ajouter les questions secondaires suivantes : quel est son rôle et son importance dans l'enseignement ? A-t-il un impact dans l'enseignement ?

L'ensemble de ces questions nous conduit à l'hypothèse ci-après : le matériel didactique serait le fruit du génie des enseignants pour l'amélioration des résultats scolaires ou de l'enseignement/apprentissage.

Ce sujet a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Nous pouvons citer à titre d'exemple R. Toutonda (1973), A. Banikina et AL (1987), P. Ngolo et Ouenabighe (1996). L'ensemble de ces études contient une mine d'informations et des données scientifiques qui ont permis de circonscrire et d'orienter notre travail.

Ce travail d'un point de vue général et d'un intérêt incontestable vise à démontrer l'utilité du matériel didactique dans l'enseignement.

Et, d'une manière spécifique, il servira à établir la typologie du matériel didactique, à

préciser le rôle du matériel didactique dans l'accomplissement de l'acte pédagogique et à dégager l'importance du matériel didactique dans l'enseignement secondaire.

La méthode qui nous a permis d'aborder ce travail est axée essentiellement sur la consultation des documents indiqués en bibliographie.

Dans cet article, nous ferons un aperçu sur la définition du matériel didactique, verrons les types de matériels didactiques, puis, montrerons le rôle et l'importance du matériel didactique, enfin, terminerons sur l'impact du matériel didactique.

1. Définition du matériel didactique

Pour définir l'expression « matériel didactique », nous partirons des termes « matériel » et « didactique ».

Le terme matériel recouvre tous les supports (papiers, audio, vidéo, informatique, en (ligue) authentique, ou conçus à des fins didactiques, servant à l'enseignement ou à l'apprentissage. Il suppose qu'un ensemble de documents ou d'activités est organisé en fonction d'un objectif d'enseignement ou d'apprentissage (Zouhiri Mounia, Moulay Hadj Rabea., 2015-2016 :11).

En éducation, les matériels sont nombreux. Le plus courant qui sert de support pédagogique est le matériel didactique.

Quant à la didactique, elle a été définie par Phaisance et Vergnaud (1990) comme « l'étude des processus d'apprentissage et d'enseignement relatifs à un domaine de connaissance particulier ; d'une discipline ou d'un métier par exemple. Elle s'appuie sur la pédagogie, la psychologie et bien entendu le corps de savoir dont l'apprentissage est visé. Mais elle ne s'y réduit pas ».

Cette définition montre que la didactique n'est pas seulement une pratique, mais une discipline dont l'objet est l'étude des processus impliqués dans l'enseignement et l'apprentissage.

Plusieurs définitions sont attribuées au matériel didactique et nous en avons sélectionné quelques-unes qui se présenteront comme suite : Le matériel didactique est l'ensemble des supports pédagogiques (manuels, appareils, objets, documents, cartes, matériels audiovisuel et de laboratoire etc.) destinés à faciliter l'apprentissage du sujet (« *Quelle est la définition du matériel didactique ?* » in <https://fr.answers.yahoo.com/question/index?Gid>). De façon plus précise, on considère que le matériel didactique comprend : le matériel de base nécessaire à l'enseignement des différents programmes d'étude de niveau primaire et secondaire quel que soit le format.

Pour Gaston Mialaret (G. Mialaret., 1977 : 193), le matériel didactique est « un moyen qui sert, soit à accrocher l'intérêt et l'attention de l'enfant, soit de lui donner l'occasion de pratiquer certains exercices, soit d'être un point de départ et un soutien pour la compréhension ».

Dans le Guide pédagogique global (2016, p. 22), on peut lire la définition suivante : « Le matériel didactique est tout objet de n'importe quelle nature et qui intervient dans le processus enseignement/apprentissage pour concrétiser ou visualiser un concept ou une notion donnée ».

Pour notre part, le matériel didactique est tout objet naturel ou fabriqué que l'on utilise dans un but pédagogique. Il sert de support pour concrétiser et soutenir un enseignement pour la formation.

En fait, par matériel didactique, on désigne tout objet réunissant les moyens et les ressources qui facilitent la tâche de l'enseignant ainsi que l'apprentissage de l'apprenant. Ce genre de matériaux est très utilisé dans le cadre éducatif afin de permettre l'acquisition, en peu de temps et en peu de mots, par les apprenants des concepts, des notions, des faits, des savoirs et des savoir-faire ; et même de la dextérité.

Ainsi, le matériel didactique s'avère un support pédagogique jouant un rôle non négligeable dans la mission éducative ; et ceci en facilitant le processus de l'enseignement/apprentissage et l'acquisition de nouveaux concepts.

2. Les types de matériel didactique

L'usage du matériel didactique dans l'enseignement diffère selon le contexte (classe), le sujet ou le thème étudié et son objectif. Dans ce sens, différents types de matériel didactique sont à distinguer : le matériel de démonstration, d'illustration ou semi-concret, de documentation, audiovisuel (E. Loni. 2018 : 10-11).

2.1. Le matériel de démonstration

Il s'agit du matériel vivant, concret et réel, susceptible d'aider à la compréhension d'une notion.

2.2. Le matériel d'illustration ou semi-concret

Ce matériel est constitué de dessins, d'images, des photos qui servent à transporter une réalité sous une forme symbolique. Exemple les cartes et frises chronologiques. Ce type de matériel est qualifié par les pédagogues de matériel à usage courant.

2.3. Le matériel de documentation

Il s'agit du livre, des journaux, des textes officiels de l'enseignement, des programmes, des revues etc. Ce type de matériel permet de rassembler les documents susceptibles d'étayer une recherche, de fournir une information sur une question donnée. Il occupe une place de choix dans l'enseignement de l'histoire. Car il permet à l'homme (historien) d'avoir un ensemble de documents relatifs à une question ; qui a des renseignements sûrs.

2.4. Le matériel audiovisuel

Il s'agit des films, des vues fixes, des diapositives et des disques. Ce matériel est souvent considéré comme suppléant dans l'activité menée par le professeur en cours ou après sa réalisation. Il intéresse la vue et l'ouïe. Il s'agit donc de l'apport du progrès technologique dans le monde de l'éducation. Mais, ce moyen technologique est presque inexistant dans nos établissements scolaires.

2.5. Autres matériels didactiques

Hormis ces trois grands types de matériel didactique que nous venons d'énumérer (dont la liste n'est pas du reste exhaustive), il convient de distinguer d'une part le matériel collectif, et le matériel individuel d'autre part.

Le matériel collectif est manipulable par le professeur et les élèves selon les circonstances ; précisément selon l'objet d'apprentissage particulier, déterminé par l'objectif spécifique de la leçon. Ce matériel collectif ne doit pas être en miniature. Il doit avoir certaines dimensions pour le rendre visibles à tous les apprenants et facile à manipuler. Il s'agit notamment des cartes murales, des manuels et des tableaux statistiques et des graphiques.

Le matériel individuel est, quant à lui, l'apanage de l'enseignant exécutant son acte pédagogique. Celui-ci le manipule en fonction des objectifs assignés par les injonctions du programme officiel ; mais surtout par ses propres stratégies d'enseignement, élaborées en amont et à dessein. Dans ce matériel didactique individuel figurent le globe terrestre, d'une ligne de temps (ou axe chronologique), d'une frise chronologique des faits.

Le matériel didactique concerné dans notre étude est celui qui sert de support, d'observation, conformément aux contenus notionnels des programmes en vigueur dans les lycées. C'est donc un matériel didactique qui permet la concrétisation des leçons.

Il s'agit du matériel didactique nécessaire, à usage courant dont les lycées devraient être dotés soit par les institutions officielles, soit par les Organisations Non Gouvernementales (O.N.G), soit encore par les enseignants et les apprenants eux-mêmes. Ces derniers exploitent habilement les possibilités qu'offre le milieu, avec la bénédiction de la tutelle administrative de l'établissement. Tel est le cas du matériel d'illustration ou semi-concret, constitué essentiellement

des dessins, images, des schémas, des photos, cartes et frises chronologiques.

Ce type de matériel didactique permet à l'historien de transposer une réalité sous une forme symbolique. Il orne ou complète un texte, ou bien encore supplée l'objet vivant et concret.

3. Rôle et importance du matériel didactique

En nous appuyant sur le travail de Wilfride Esther Lounama (2010), nous allons dégager le rôle et l'importance du matériel didactique.

3.1. Le rôle du matériel didactique

A l'état actuel des progrès des sciences de l'éducation, l'utilisation du matériel didactique à l'école repose sur les fondements psychologiques et pédagogiques dont la mise en œuvre contribue à faire progresser le niveau des connaissances sur le plan matériel de l'apprenant.

Sur le plan psychologique, l'institution scolaire sait, en s'appuyant sur les travaux d'Henri Wallon au siècle dernier, qu'entre six et quinze ans, l'apprenant se situe à l'étape des opérations concrètes. Chez le jeune enfant, ces opérations concrètes se développent en fonction des objets qu'il voit et qu'il touche. Le mouvement de la pensée de l'apprenant va de la sensation vers l'abstraction.

En effet, les exercices d'observation et de manipulation contribuent au développement de l'intelligence de l'enfant. A travers ces exercices bien dosés par rapport à son âge, l'enfant acquiert l'aptitude d'analyse, de comparaison et de jugement, un ensemble d'idées à conserver. Ces exercices permettent ainsi de dépasser l'aspect global (que Wallon désigne par le terme de « syncretisme ») et, en même temps, d'abstraire la qualité et les propriétés de l'objet.

En tant que bénéficiaire, l'enfant est placé au centre de l'acte pédagogique. Tout, absolument tout, est conçu en fonction de ses capacités intrinsèques, de son rythme d'évolution et de sa structure mentale. Qu'il s'agisse du programme, des structures d'accueil ou des mécanismes de communication, tout est conçu en fonction de la nature spécifique de cet être fragile que représente l'enfant. C'est ainsi qu'il nous paraît tout à fait raisonnable de situer strictement l'enfant dans sa réalité psychologique.

L'acquisition des opérations concrètes par les enfants est déterminée par la présence effective des objets manipulables. Car l'enfant ne peut être capable que de dissocier les caractéristiques que lorsque, par une observation basée sur des actions de manipulation et d'analyse, il aura été placé en contact de ces objets.

A la lumière de ce passage, il y a lieu de conclure que la pensée de l'enfant porte sur le réel. Celui-ci n'a pas atteint la maturité suffisante qui puisse le soustraire de l'observation des choses ou objets et des phénomènes. De ce fait, tout enseignant qui ne tiendrait pas compte des réalités psychologiques de cette étape de développement de l'enfant serait au-dessus de ses capacités intellectuelles.

Sur le plan pédagogique, nous pouvons dire que la nouvelle mission de l'enseignant, dans les classes, ne consiste plus à remplir l'esprit des élèves d'un savoir plaqué de l'extérieur, mais de leur donner les bases susceptibles s'adapter à leur environnement naturel et scientifique tout en étant capables d'acquérir des connaissances se rapportant au concret. C'est dire que les connaissances acquises seront d'autant mieux comprises et mieux enracinées que leurs organes de sens (yeux et oreilles) auront à leur élaboration.

L'utilisation du matériel didactique améliore le rendement de toute action pédagogie et favorise l'initiation scientifique et technique. En outre, elle permet le contact avec les objets tout en développant le goût des activités manuelles. De ce fait, le matériel didactique développe la capacité d'expérimentation, le sens de l'observation considéré par Decroly (cité par A. Banikina et AL., 1987 : 10) comme « le point de départ de toutes les activités intellectuelles ».

De plus, le matériel didactique permet d'éveiller la curiosité, de susciter l'attention et provoquer et l'intérêt de l'apprenant lors du déroulement de l'acte pédagogique. Par ailleurs, le matériel didactique permet d'assurer une meilleure fixation des notions, de faciliter les exercices

d'observation, d'analyse, d'induction et de synthèse. Ce qui favorise naturellement une meilleure compréhension et une meilleure assimilation des choses enseignées.

En ce qui concerne l'enseignant, le matériel didactique a pour rôle de simplifier sa tâche pédagogique. En fait, le matériel didactique lui permet de faciliter la transmission des connaissances, de faire gagner du temps, tout en évitant le verbiage nuisible à sa santé. Somme toute, le matériel didactique rend l'enseignant très efficient dans l'exercice de sa profession.

Cependant, cette efficacité induite par l'usage du matériel didactique, n'est pas automatiquement garantie. La performance est assurée ou non par la qualité de l'usage qu'on fait du matériel didactique. De toute évidence, un matériel didactique utilisé à bon escient est gage de succès et de performances. Au contraire, maladroitement ou utilisé à mauvais escient, le matériel didactique s'avère absolument contre-productif. C'est ainsi que Gaston Mialaret (1977 : 193-194) affirme à juste titre : « Ce n'est pas la présence du matériel bien rangé dans les placards qui donne la valeur à l'éducation donnée : c'est la façon de l'utiliser et la partie que l'on sait en tirer qui sont les indices de sa fécondité ».

Il y a donc nécessité pour le professeur des lycées que l'emploi du matériel didactique, soit intégré aux phases de la préparation et l'exécution de la leçon. En plus, que cette leçon soit pensée en fonction de l'utilisation d'un matériel didactique adéquat, enclin à une bonne observation. Car la pédagogie active doit nécessairement être fondée à la fois sur l'observation et l'expérience. Elle doit être, avant tout, expérimentale.

Ce matériel n'existe toujours pas sous une forme directement utilisable. Mais l'enseignant devrait faire souvent preuve d'imagination et d'ingéniosité afin de concevoir lui-même son matériel didactique. Ce matériel devra être conçu en fonction de deux paramètres : la maîtrise du contenu de la leçon et le niveau des élèves. En outre, disposer d'une documentation et d'un matériel didactique ne suffit pas pour rendre l'enseignant efficient. L'enseignant doit sans cesse songer à enrichir, à actualiser et surtout à adapter son matériel pédagogique au contenu de la leçon et au niveau des élèves.

Le document fourni par le professeur aux élèves apparaît comme un « document preuve ». Ce dernier a pour fonction de justifier, d'authentifier sa parole du fait que celle-ci ne s'accorde pas toujours avec le droit de transmettre sans prouver. Dans ce cas, le document devient le vecteur quasi-exclusif de l'acquisition des connaissances. En fait, sur le plan pédagogique, le meilleur document est celui qui réunit un certain nombre de qualités : être compris par les élèves, intéresser les élèves, et même les surprendre. Ainsi, l'enseignant a donc l'impératif de répondre à des critères de lisibilité et d'attractivité qui peuvent être en contradiction avec l'offre de documents scientifiques.

3.2. L'importance du matériel didactique

Le matériel didactique a incontestablement une importance capitale dans l'enseignement. Il substitue l'imagination à la réalité d'une chose qu'on veut expliquer pendant une séquence de l'acte pédagogique. Il arrive même parfois que la chose faisant l'objet d'apprentissage soit bien connue de l'apprenant. Mais le matériel didactique se substitue valablement et même à merveille en classe à cette chose pourtant bien connue des apprenants.

Le matériel didactique permet d'abord à l'enseignant d'éviter la méthode expositive qui le contraint à beaucoup parler, et par conséquent d'endommager sa santé. Il rend ensuite l'enseignant concret, actif et attrayant tout au long de l'acte pédagogique. Car l'observation, la manipulation et l'expression sont les principales sources de l'apprentissage recherché par l'apprenant. Autrement dit, le matériel didactique permet aussi de matérialiser les notions que l'enseignant doit transmettre aux apprenants.

Le matériel didactique s'avère indispensable dans le processus de l'enseignement/apprentissage du fait qu'il constitue le véhicule sur lequel l'enseignant s'appuie, dans sa démarche méthodologique, pour inculquer des notions, évaluer les acquis des apprenants, fixer les connaissances, former les habiletés ainsi que les habitudes et les aptitudes (Guide

pédagogique global, 2016 : 22).

Le matériel didactique s'avère aussi déterminant pour l'apprentissage, car il permet de faire acquérir à l'apprenant les moyens de devenir lui-même responsable des apprentissages. À l'évidence, le matériel didactique lui permet de découvrir des notions par la manipulation d'objet. Ce qui facilite la compréhension des problèmes, des lois et des faits.

De ce fait, le matériel didactique permet de rapprocher l'apprenant de la réalité des lois et des faits. Il aide l'apprenant à sortir de la verbosité et de penser à l'action. Il paraît évident que le support non seulement crée la curiosité historique, mais aussi et surtout permet la formation de l'esprit historique.

Ainsi, le matériel didactique représente donc un outil de formation et d'information, tant pour l'enseignant que pour l'apprenant. Son absence rend l'enseignement plus théorique que pratique. Force est d'admettre que, c'est avec le matériel didactique, que l'apprenant demeure au centre de la formation (conformément par la Pédagogie Par Objectif), puisque l'enseignement devient réellement concret, vivant et actif.

En clair, le matériel didactique a aussi une importance majeure, aussi bien pour les professeurs que les élèves, dans la mesure où il développe simultanément leur intelligence et leur esprit de curiosité tout en favorisant la rectitude du raisonnement.

Le matériel didactique constitue donc un outil additionnel qui offre la vertu de supprimer certains obstacles tout en donnant de nouvelles possibilités au niveau de l'enseignement/apprentissage.

De ce fait, le matériel didactique constitue un complément dynamique et intéressant dans la mesure où il apporte une nouvelle façon de communiquer, de transmettre et d'acquérir des savoirs. Par conséquent, le matériel didactique permet d'innover la manière d'enseigner et d'apprendre. Les avantages de son utilisation dans l'acte pédagogique demeurent nombreux et encourageants. Ils incitent à l'approfondissement de la recherche sur de nouvelles façons d'enseigner et d'apprendre dans tout le cycle secondaire.

Au bout de compte, utiliser le matériel didactique dans un contexte didactique, c'est-à-dire dans un contexte d'enseignement-apprentissage, permet d'avoir une possibilité de rendre les enseignements plus fluides et plus intelligibles.

De ce qui précède, il paraît judicieux d'enseigner l'Histoire en partant d'un support didactique pour ce qu'il présente comme image animée dans la classe. En bref, le support didactique tient ainsi une place incontournable dans les pratiques enseignantes d'Histoire.

4. Impact du matériel didactique

Tout compte fait, le matériel didactique ne présente aucun aspect négatif. Cependant, s'il est mal choisi ou maladroitement utilisé, le matériel didactique devient un véritable obstacle à l'intelligibilité de la notion à dispenser.

En effet, un matériel didactique, n'ayant aucun rapport étroit avec l'objet d'apprentissage, déboussole les apprenants et devient même source de diversion et de déconcentration au cours de l'acte pédagogique. Ainsi, avant de présenter ou de manipuler en classe, l'enseignant doit vraiment s'assurer que le matériel didactique est en parfaite harmonie avec l'objet d'apprentissage. Par voie de conséquence, le matériel didactique choisi, au préalable et à dessein, devrait en principe faciliter le fait que l'objectif spécifique soit atteint dans les délais requis.

Dans le cas contraire, l'enseignant ferait mieux de s'abstenir de recourir à un matériel didactique quelconque. Par défaut de matériel didactique adéquat, l'enseignant ne devrait pas hésiter d'emprunter la méthode expositive en dépit de ses nombreux inconvénients relevés ci-dessus.

L'enseignement de l'Histoire par nature, ne se rattache pas à une réalité immédiatement

observable (contrairement aux sciences de la vie et de la terre). Il y a naturellement une coupure nette entre les faits à enseigner et la réalité présente de telle sorte que l'enseignement examine un aspect éloigné du sujet. Ce qui rend les notions difficiles à comprendre.

L'enseignement court ainsi le risque de ne pas pouvoir développer la capacité d'expérimentation ainsi que le sens de l'observation des enfants. De ce fait, l'enseignement de l'Histoire paraît désorienté et ne fait plus découvrir les faits réels avec lesquels il semble même déconnecté. Du coup, cet enseignement devient plus théorique que pratique. La tradition pédagogique de transmission des connaissances se fait alors par la parole sacro-sainte de l'enseignant, considéré comme l'unique source de savoir.

L'inadaptation du matériel didactique avec l'objet de la leçon est un handicap dans la pratique pédagogique. Elle pousse l'enseignant d'utiliser exclusivement la méthode expositive qui l'astreint à beaucoup parler. Celui-ci bascule automatiquement vers une verbosité souvent inconnue.

Ce long bavardage est le résultat d'une ancienne pratique pédagogique centrée sur la parole évangélique de l'enseignant et la transformation de l'apprenant au rôle d'auditeur passif. Dans ces conditions, l'enseignant d'Histoire, en mission de formation intellectuelle, s'évertue à tout décrire, à tout expliquer, à tout raconter. Son exposé laisse ainsi les apprenants dans un état de passivité absolue. Ces apprenants deviennent alors des auditeurs qui reçoivent des informations en les subissant.

Le risque est que ces élèves, submergés par une avalanche de faits à retenir impérativement, puissent, à la longue, trouver les séances de cours de l'Histoire insipides et inintéressants. Ayant l'impression de prendre leur temps au cours d'Histoire, ils n'y participent que par coercition et n'y sont présents que pour la bonne forme. Ipso facto, ils ne font plus le moindre effort d'assimilation des notions enseignées.

La mauvaise utilisation du matériel didactique représente une entrave dans l'enseignement/apprentissage. Loin d'être un catalyseur, le matériel didactique employé, à mauvais escient, devient un facteur inhibitif de l'apprentissage. Car cette utilisation du matériel didactique ne donne pas aux apprenants la possibilité de découvrir, de manipuler, d'expérimenter et de dégager par eux-mêmes les lois et la connaissance. Ainsi, la compréhension et la curiosité des enfants prennent un coup.

Il y a donc nécessité pour l'enseignant que le choix du matériel didactique soit bien pensé et rigoureusement sélectionné avant toute activité pédagogique. Il va de soi que le mauvais choix et la mauvaise utilisation du matériel didactique font inévitablement échouer la leçon, et rendre l'enseignant complètement ridicule et confus. A titre de rappel, il paraît absolument judicieux de se conformer à cette prescription de Gaston Mialaret (1977 : 193-194) :

*« ce n'est pas la présence du matériel bien
rangé dans les placards qui donne la valeur
à l'éducation donnée : c'est la façon de l'utiliser
et la partie que l'on sait en tirer qui sont les indices
de sa fécondité ».*

Conclusion

En définitive, l'importance du matériel didactique dans l'enseignement/apprentissage n'est plus à démontrer. Tout pédagogie étant en principe fondée sur une observation minutieuse des faits, le matériel didactique joue un rôle crucial dans la transmission et l'acquisition des connaissances et des savoirs. Cependant, force est d'admettre que le mauvais choix et l'usage maladroite du matériel didactique s'avèrent absolument contre-productif. C'est pourquoi, il serait souhaitable que les enseignants utilisent des supports d'observation adéquats, en parfaite conformité avec les contenus des programmes en vigueur et en relation étroite avec la notion à enseigner.

Références bibliographiques :

- Banikina A. et AL., 1987, *L'utilisation du matériel didactique au fondamental premier degré : cas des classes de F3-F4 de la commune de Brazzaville*, Mémoire pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Inspection de l'Enseignement Primaire (C.A.I.E.P), Brazzaville, Institut Supérieur des Sciences de l'Education, Université Marien Ngouabi.
- Guide pédagogique global*, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté, République Démocratique du Congo, Secrétariat Général, Direction des Programmes scolaires et Matériel didactique, 2016.
- Loni E., 2018, *L'usage du matériel didactique dans l'enseignement de l'histoire au secondaire : cas des lycées de Brazzaville-Nord*, Mémoire de Master 2 Recherche en sciences de l'éducation, Option Didactique des disciplines et Evaluation, Chaire UNESCO, ENS-UMNG.
- Lounama W. E., « *Matériel didactique* » in Syllabus formation qualifiante des enseignants bénévoles du primaire, PREABASE 2, Congo-Brazzaville, Août 2010.
- Mialaret G., 1977, *Introduction à la pédagogie*, Paris, PUF.
- Ngolo P, Ouenabighe., 1996, *Nécessité du matériel didactique dans les apprentissages scolaires au cours moyen : cas des classes de CM1 et CM2 de la circonscription scolaire de Makélékélé*, Mémoire pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'inspection de l'Enseignement Primaire, Département des Sciences de l'Education, Brazzaville, ENS-UMNG.
- Phaisance E, Vergnaud G., 1990. *Les sources de l'éducation*, Paris La découverte « *Quelle est la définition du matériel didactique ?* » in <https://fr.answers.yahoo.com/question/index?Gid>
- Toutonda R., 1973, *L'utilisation du matériel didactique dans l'enseignement de la géographie dans le premier cycle du secondaire*, Mémoire pour l'obtention du Certificat d'Aptitude au Professorat dans les collèges d'enseignement général (CAPECEG)), Brazzaville, Université de Brazzaville, Département des Sciences de l'éducation.
- Zouhiri Mounia, Moulay Hadj Rabea., 2015-2016, *L'exploitation de l'usage comme support didactique dans l'enseignement du FLE : cas d'étude le matériel scolaire de la 3^{ème} année primaire*, Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de master, option didactique, université Abou Berk Belkaid -Tlencen, Faculté des Lettres et des Langues Etrangères, Département de français